

PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Kembs



5.1.c - Note relative à l'assainissement

ÉLABORATION DU P.L.U.

APPROUVÉE par Délibération du Conseil
Municipal du : 12 NOVEMBRE 2019

Le Maire



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

Octobre 2019

A. SITUATION ACTUELLE A L'EGARD DE L'ASSAINISSEMENT

SLA exerce la totalité de la compétence assainissement (collecte - transport - traitement) sur le territoire de l'ex Communauté d'Agglomération des Trois Frontières dont Kembs fait partie.

Au 31 décembre 2018, toute la population de la Commune de Kembs était desservie par un réseau d'assainissement collectif public composé de :

- 35,6 km de réseaux unitaire,
- 2,1 km de réseaux d'eaux usées strictes,
- 1,9 km de réseaux d'eaux pluviales.

Les eaux usées ainsi collectées sont acheminées gravitairement par pompage vers la station d'épuration implantée à Village-Neuf, dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur.

La station d'épuration, mise en service en 2008, reçoit les effluents de 18 communes et présente une capacité nominale de 82 000 équivalents-habitants. Le rejet des eaux traitées se fait dans le Grand Canal d'Alsace.

La filière de traitement des eaux est de type « réacteur à flore fixée fluidisée (R3F) ».

La gestion du système d'assainissement raccordé à la station d'épuration de Village-Neuf a été confiée à la société VEOLIA au travers d'un contrat de délégation de service public.

A.1. Capacités de la station d'épuration

	Régime Temps sec	Régime Temps de pluie
DB05 kg/j	4 920	7 380
EH	82 000	123 000

A.2. Charges mesurées en entrée d'ouvrage

Moyenne journalière	2015	2016	2017	2018
DB05 kg/j	2 501	2 585	3 071	3 435
EH mesuré	41 683	43 088	51 185	57 255
EH nominal	82 000			

Au regard des résultats d'autosurveillance, les performances épuratoires de la station d'épuration de Village-Neuf sont conformes aux exigences réglementaires en application.

B. SITUATION FUTURE

Au vu des perspectives démographiques (+ 1 520 habitants) comparées à la charge actuelle observée en entrée de la station d'épuration, l'ouvrage est en capacité d'épurer les eaux de la population supplémentaire projetée à savoir 1 520 habitants qui représentent 92 équivalents-habitants en DBO5.

Le Président,

 Alain GIRNY



